



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal

Lausanne, le 4 septembre 2014

Ouverture d'un compte d'attente de: CHF 345'000.- pour financer les études préalables aux travaux, pour l'essentiel, d'assainissement énergétique des bâtiments scolaires, à envisager dans le cadre de la provision de CHF 8 millions constituée par la Municipalité lors du bouclage des comptes 2013.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Un crédit cadre de CHF 15 millions est inscrit au Plan des investissements en vue de réaliser divers assainissements. La Municipalité a aussi considéré qu'un certain retard devait être rattrapé, en particulier en matière d'efficacité énergétique. Elle a ainsi constitué une provision de CHF 8'000'000.- dans le cadre des écritures de bouclage des comptes 2013, qui permettra des travaux ciblés sur les bâtiments pour lesquels les investissements sont les plus pertinents. Rappelons que ces montants, certes importants, doivent être rapportés à l'échelle d'un parc immobilier d'une valeur ECA de près de CHF 1 milliard.

Concrètement, une douzaine de bâtiments scolaires ont d'ores et déjà été identifiés et les sociétés EPIQR et ESTIA, basées à l'EPFL, qui ont développé la méthode éponyme de diagnostic, également utilisée par le service d'architecture et l'Etat de Vaud, ont été mandatées. Le résultat de ces analyses constituera un outil d'aide à la décision. Cette approche a en outre l'avantage d'objectiver les choix de priorités, dans un contexte où il est impossible de répondre à toutes les sollicitations. Il va sans dire qu'un ou plusieurs rapports-préavis suivront pour acquérir les crédits de réalisation des travaux retenus.

Selon les orientations de la Municipalité, l'occasion sera également saisie d'équiper plusieurs toits d'écoles avec des panneaux photovoltaïques par l'entremise de la société SIREN. Le renouvellement d'étanchéités de terrasses et de toitures présentant des problèmes d'infiltrations constitue un 2^{ème} volet d'analyse. Là aussi, le compte d'attente permettra l'organisation d'appels d'offres.

Il ne fait guère de doute que les études envisagées sur l'année 2014 déboucheront sur des propositions de travaux dépassant les CHF 8 millions de la provision constituée. Mais dans la mesure où, comme le prévoyait déjà le Plan des investissements, elles s'articuleront avec l'élaboration du crédit cadre de CHF 15 millions, elles sont dès lors essentielles. Précisons également que ce projet va dans le sens de plusieurs objets parlementaires récemment déposés au Conseil communal, en particulier le postulat inter-partis développé par M. Julien Eggenberger concernant la « planification des rénovations et constructions scolaires » (dépôt du 18.2.2014).

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH-1002 Lausanne
tél. +41 21 315 22 15
fax +41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch



Afin de procéder aux études préalables d'assainissement énergétique des bâtiments scolaires décrites ci-dessus, pouvant être confiées à des sociétés spécialisées, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente dont le montant s'élève à CHF 345'000.-.

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, cette décision de principe a été soumise à l'appréciation de votre Commission des finances, qui a donné son accord.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente communication, nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud